



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-37780>

Département(s) de publication : **89**

Annonce n° **25-37780**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-13417

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 05/02/2025

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Sens

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21890387000010

Ville : SENS

Code postal : 89100

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 89

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Prestations de gardiennage et sécurité de la Foire-Exposition de la Ville de Sens -
Années 2025-2026 et 2027

Code CPV principal - Descripteur principal : 79713000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le marché concerne la prestation de gardiennage et de sécurité sur la zone exclusivement dédiée à la Foire-Exposition de la Ville de Sens. Le prestataire sera chargé d'assurer la surveillance du site par des rondes de jour et de nuit, ainsi que d'organiser et gérer un Poste de Commandement Sécurité.

Critères d'attribution : 1-Prix des prestations. Apprécié en fonction du montant forfaitaire le plus bas indiqué à l'acte d'engagement : 40.0/100 2-Qualité. Ce critère sera apprécié en fonction d'un mémoire technique qui devra être particulièrement soigné et détaillé au vu de la particularité des prestations : 60.0/100

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Le marché a été attribué au groupement M2N/VOGUE SECURITE MOBILE dont le mandataire est M2N - 60 Rue François 1er - 75008 Paris - pour un montant de 43 296.12 Euros HT soit 51 955,34 Euros TTC

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé contractuel prévu à l'article 1441-3 du Code de procédure civile, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article précité. Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à : Tribunal Administratif de Dijon 22 rue d'Assas BP 61616 21000 DIJON Tél : 03 80 73 91 00 Télécopie : 03 80 73 39 89 Courriel : greffe.ta-dijon@juradm.fr Adresse internet(U.R.L) : <http://dijon.tribunal-administratif.fr/> En cas de difficultés survenant lors de la procédure de passation, l'organe chargé de jouer le rôle de médiateur est : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Lyon DIRECCTE À l'attention du CCIRA de Lyon 3 rue de la Charité, 69268 LYON CEDEX 02 Téléphone : 04 72 77 21 30 Courriel : ccira.lyon.cijap@dgfip.finances.gouv.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/04/2025